



Marigny-Saint-Marcel

Info

MAI 2017

Quoi de neuf dans la commune ? C'est le printemps nous devrions retrouver les beaux jours...et le moral ! Comme chaque printemps la nature reprend ses droits, et nos arbres se parent de leurs plus belles fleurs. Et cette année, une nouvelle variété a émergé... mais sur les candélabres de notre commune ! Le tout provoquant questionnement et curiosité de tous, alors qu'est-ce ? Ce sont les caméras de la vidéo-protection que nous annonçons déjà dans notre bulletin de fin d'année. Celles-ci fonctionnent déjà, mais ne seront officiellement actives qu'après l'aval de la préfecture.

Qu'en est-il de notre PLU ? Comme vous le savez, l'urbanisme n'est plus de notre compétence, cependant nous faisons le maximum pour faire avancer ce laborieux dossier et le finaliser au plus vite. Sa concrétisation devrait ainsi nous permettre de lancer enfin notre opération d'urbanisation du chef-lieu... urbanisation prévue depuis de longues années et envisagée dans bon nombre de mandats précédents !

S'il est également un dossier d'urbanisme qui nous a longtemps mobilisés, c'est celui de la Zone Agricole Protégée, et celui-ci est désormais clos...enfin ! L'application de cette ZAP est entrée en vigueur le 25 novembre 2016, dans la discrétion des bureaux de la préfecture qui ne nous confirmait l'information que quelques jours après la sortie de notre, déjà cité, bulletin annuel. La nouvelle vous a déjà été annoncée sur le site internet de la commune, et sur notre page facebook, mais voici de quoi rendre celle-ci officielle pour les adeptes de l'info papier !

Je reviens sur le Chef-lieu, et sur l'abandon du projet de déviation par le Département. Dès l'annonce de cet abandon, nous avons décidé de réagir et de lancer une étude pour la sécurisation de la traversée du chef-lieu. Cette étude est désormais achevée, et la phase des appels d'offres va pouvoir commencer. Nous vous tiendrons informés des avancées du dossier afin de donner avec vous une nouvelle vie au cœur de notre village.

Je vous laisse maintenant feuilleter les colonnes de ce nouveau numéro du **Marigny-Saint-Marcel Info** et vous donne rendez-vous pour la fête des parents, le samedi 27 mai à 19H00 à la salle de la Fruitière, où j'aurai d'autres nouvelles à vous communiquer.

Bonne lecture à tous,

H. Besson

**Mairie de
Marigny-Saint-Marcel**

30 Allée Jean du Noyer de
Lescheraines

Tel. 04.50.01.17.12

Fax. 04.50.01.86.99

communemarignystmarcel
@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Le Mardi

de 8h00 à 11h30

& de 13h30 à 19h00

Le Jeudi

de 13h30 à 18h00

**www.marignysaint
marcel.fr**

Page Facebook :

**« Commune de Marigny-
Saint-Marcel »**

Directeur de publication:

H. Besson

Rédaction/Validation:

C. Aymonier, G. Bussioz,

M. Croset-Favre, M.L. Giroud

ELECTIONS PRESIDENTIELLES : LES RESULTATS DE VOS VOTES

Les dimanche 23 avril et 7 mai, vous avez participé comme des millions de français à l'élection de notre nouveau président de la république. Voici un petit récapitulatif de vos votes pour ces deux scrutins :

1^{er} tour

506 inscrits

2^{ème} tour

Votants

443 soit 87,55% des inscrits

424 soit 83,79% des inscrits

Blancs et Nuls

11 soit 2,48% des votes

46 soit 10,85% des votes

Candidats	Voix	% des votes exprimés
DUPONT-AIGNAN Nicolas	38	8,80%
LE PEN Marine	99	22,92%
MACRON Emmanuel	93	21,53%
HAMON Benoit	18	4,17%
ARTHAUD Nathalie	1	0,23%
POUTOU Philippe	3	0,69%
CHEMINADE Jacques	4	0,93%
LASSALLE Jean	0	0,00%
MELENCHON Jean-Luc	63	14,58%
ASSELINEAU François	5	1,16%
FILLON François	108	25,00%

Candidats	Voix	% des votes exprimés
MACRON Emmanuel	242	64,02%
LE PEN Marine	136	35,98%



N'oubliez pas !

**Les élections législatives
auront lieu les Dimanche
11 et 18 Juin prochains !**

L'ACTU DU MARCHÉ

Voici bientôt un an que notre marché de producteurs est en place, et nous constatons avec plaisir que vous êtes de plus en plus nombreux à le fréquenter et à le faire vivre. Chaque jeudi, plus d'une vingtaine de producteurs et commerçants se partagent le parking de notre mairie afin de vous proposer au fil des saisons, des productions et des arrivages, les produits issus de leur savoir-faire et de leur travail. Là, résidait la première de nos motivations.

Tout au long de l'hiver, vous avez cependant pu apprécier les fruits et légumes proposés par notre primeur, et dont la provenance ne pouvait bien entendu pas toujours être locale. Cette volonté d'offrir la possibilité de vendre d'autres produits, dans un contexte défini et avec un pourcentage limité, a ainsi permis de vous proposer des fruits tels que citrons, oranges, clémentines, ou encore ananas alors que pommes et poires se partageaient l'offre locale. Le règlement signé par chaque producteur pose ce cadre, et nous nous engageons à le faire respecter. Les convictions et valeurs restent ensuite propres à chacun, et chaque consommateur est libre de s'orienter vers tel ou tel produit.

Dans les autres services, après l'essai non concluant effectué par notre rémouleur de Sillingy, nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau pro de l'affûtage, dont l'offre bien plus large ravira non seulement les cuisiniers mais aussi les jardiniers et bricoleurs : sécateurs, cisailles, scies circulaires, haches, lames de tondeuse... Retrouvez Gérald les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois parmi l'ensemble des commerçants.

Enfin, quoi de mieux pour animer le marché qu'une petite animation, une buvette, une vente de crêpes... ? Plusieurs associations se sont déjà relayées l'an dernier, mais pour le moment notre calendrier est vierge. Alors, associations de la commune, ou extérieures, nous vous proposons de participer quand vous voulez à ce rendez-vous du jeudi soir pour mettre en avant vos activités et apporter encore plus de vie à cet ensemble.

Vous pouvez joindre la commission marché via notre site internet ou le secrétariat de la mairie.

Pour conclure, qui dit premier anniversaire dit forcément petite fête, alors prenez déjà note du **Jeudi 1^{er} Juin** car les producteurs vous préparent un marché animé !



COMPTEURS LINKY : LA POSITION DE LA MUNICIPALITE

Lors de sa réunion du 2 Mai 2017, le Conseil Municipal a abordé une nouvelle fois la question de ces nouveaux compteurs électriques, notamment suite à l'impulsion de plusieurs habitants de la commune farouchement opposés à ce nouvel équipement.

Après l'étude de plusieurs dossiers, et l'observation des actions menées par différentes communes, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas se positionner quant à l'installation ou non de ces compteurs, ne s'estimant pas légitime dans une telle action. Le débat est en effet complexe, et ne se limite pas aux frontières de notre commune.



ACCES A LA DECHETERIE

L'interdiction d'accès à la déchèterie d'Alby aux habitants de notre commune suite au rapprochement de la Communauté de Communes du Pays d'Alby avec l'Agglo d'Annecy a fait couler beaucoup d'encre... Les lecteurs de la presse locale ont notamment pu en voir quelques traces. La mairie a également reçu de nombreux courriers faisant part de votre mécontentement ! Et une fois n'est pas coutume, ce mécontentement légitime est venu renforcer notre colère devant une telle aberration !

Les démarches entreprises afin de rétablir une certaine logique dans cette situation ont reçu le soutien de nos Conseillers départementaux et élus de notre Communauté de Communes qui, sensibles à la revendication qui leur avait été adressée, ont obtenu gain de cause auprès de l'agglo annécienne. Pour cela nous les en remercions vivement. Après quelques tergiversations et tractations, le bon sens l'a finalement emporté, et vous pouvez désormais cheminer à nouveau vers cette déchèterie, tout comme les habitants de Bloye et une partie des habitants de Rumilly.



INSTALLATION DE LA VIDEO PROTECTION



Comme annoncé en décembre dernier, et évoqué en une de ce document, notre commune est désormais dotée de caméras de vidéo-protection, à proximité des bâtiments communaux. La portée de ces caméras est vaste : église, école, mairie, et leurs parkings, mais aussi l'ensemble du domaine de la Fruitière (salle polyvalente, parking, stade de foot), et feux tricolores ! Mais attention, ce dispositif n'a pas pour but de vous observer, mais bien de vous protéger ! Tout le monde n'a pas accès aux images, et hormis M. le maire et la gendarmerie, personne n'est autorisé à visionner les enregistrements. Alors même si le public est restreint, souriez, vous êtes filmés !

VIE SOCIALE : ACTION DU CCAS

Après deux années d'action en faveur de la lutte contre le cancer du sein et les animations d'Octobre Rose, le CCAS de notre commune décide cette année de soutenir une nouvelle cause. Ainsi, sera organisée le 13 mai prochain une soirée théâtre au profit de l'association "Coup de cœur", dont le but est de venir en aide aux enfants atteints de maladies dites « orphelines », en finançant leurs besoins dans leur vie quotidienne.

Notre salle polyvalente ouvrira ses portes à partir de 19h et vous proposera une buvette avec petite restauration sucrée et salée avant et après la pièce de théâtre.

Vous pourrez assister à la représentation de "Ne nous laissons pas abattre" par la CATHA, troupe théâtrale de Hauteville sur Fier.

Le CCAS et les membres de l'association Coup de Cœur comptent sur votre participation et l'aide que vous pourrez ainsi apporter aux enfants malades.

L'entrée est gratuite mais vous aurez la possibilité de faire un don sur place.



ACTUALITES DIVERSES

DEUX RETRAITES ET UN NOUVEL EMPLOYE

Suite aux départs en retraite de nos deux employés communaux Jean-François Chapuis le 1^{er} Avril, et Henri Thomasset le 1^{er} Mai, la commune a procédé à l'embauche d'un nouvel employé communal. Le choix a été fait de ne remplacer que le temps plein, et de compléter aujourd'hui l'équivalent du temps partiel d'un de nos jeunes retraités par l'appel ponctuel aux services d'entreprises extérieures.

Eric ANGEL a ainsi pris ses fonctions ce printemps, après une période d'essai en compagnie de ses prédécesseurs. Agé de 51 ans, il réside sur la commune d'Albens, et justifie d'une riche expérience : mécanique, menuiserie, maçonnerie, travaux divers... Un savoir-faire certain pour remplir au mieux les fonctions de son nouveau poste.

Nous comptons sur vous pour lui réserver le meilleur accueil.



AU DOMAINE DE LA FRUITIERE

Tandis que les estimations de coût ont été effectuées pour les travaux de réfection de l'ancienne porcherie, les études se poursuivent pour estimer et organiser la destruction du bâtiment annexe, désormais vide.

A suivre...

UN DEFIBRILLATEUR A LA MAIRIE

Après l'installation fin 2014 d'un premier défibrillateur à l'entrée de la salle polyvalente, la commune se voit désormais dotée d'un second appareil aux abords de la mairie.

Celui se situe contre la façade de notre bâtiment, face à la fontaine de l'école.

Pour rappel, le défibrillateur sert à rétablir un rythme cardiaque normal par l'envoi d'un choc électrique sur la poitrine d'une personne en détresse cardiaque.



Pour suivre, réagir, communiquer, promouvoir... connectez-vous !

www.marignysaintmarcel.fr

Commune de Marigny-Saint-Marcel



web



L'AGENDA PRINTEMPS/ETE

SAMEDI 13 MAI :

THEATRE

SALLE DE LA FRUITIERE – CCAS/COUP DE COEUR

SAMEDI 27 MAI :

FETE DES PARENTS

SALLE DE LA FRUITIERE – CCAS

JEUDI 1^{ER} JUIN :

ANNIVERSAIRE DU MARCHE DE PRODUCTEURS

PARKING DE LA MAIRIE – DES 16H

SAMEDI 10 JUIN :

FETE DES MARIGNIENS DU COMITE DES FETES
AU DOMAINE DE LA FRUITIERE

DIMANCHES 11 & 18 JUIN :

ELECTIONS LEGISLATIVES
BUREAU DE VOTE EN MAIRIE

MARDI 27 JUIN :

ASSEMBLEE GENERALE DE LA GYM POUR TOUS
SALLE DE LA MAIRIE

VENDREDI 30 JUIN :

TOURNOI DE PETANQUE DU FOOTBALL CLUB
AU STADE JEAN BLANC

SAMEDI 1^{ER} JUILLET :

FETE DE L'ECOLE DE L'APE
AU CHEF-LIEU

DU 3 AU 7 AOUT :

JUMELAGE AVEC SINDELORF

ACTIVITES ORGANISEES PAR LE COMITE DES FETES

ET TOUJOURS LES SEANCES

DU CINE D'ETE PLEIN-AIR DE LA C3R !